

vous avez ordonné que ces documents, considérés comme lus, paraissent dans les votes et délibérations. Si c'est l'entente, j'appuie avec plaisir la suggestion de l'honorable ministre des travaux publics, et si la chose eût été suggérée dès le commencement, nous n'aurions pas eu tant d'ennuis.

M. HESSON. Au nom des membres de ce côté-ci de la Chambre, je dois déclarer que ce procédé est beaucoup plus sage que celui de faire lire les documents, et je suis très heureux de constater que l'honorable chef du troisième parti est redevenu lui-même encore une fois. Il a d'abord demandé que non seulement ces documents fussent lus, mais qu'ils le fussent en anglais et en français, et je suis heureux qu'il accepte maintenant le compromis et consente à les considérer comme lus.

J'ai une proposition à faire à l'honorable député, qui semble défendre si fortement la cause des employés démis; que la chose soit juste ou non, il pourrait, pour son propre bénéfice, comme chef du troisième parti, leur faire traduire les documents français.

La motion est adoptée.

RELATIONS COMMERCIALES AVEC LES E.-U.

Sir RICHARD CARTWRIGHT. Comme le chef de la Chambre n'est pas présent, je rappellerai à l'honorable ministre des finances que hier je suis venu à l'entente, avec le premier ministre, que j'y ferais aujourd'hui une proposition au sujet de certaines résolutions sur l'ordre du jour. En vertu de cet arrangement, je propose maintenant :

Que la résolution au sujet des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, devienne le premier ordre du jour mercredi prochain, le 7 mars,—le débat devant avoir la priorité de jour en jour.

Sir CHARLES TUPPER. Je n'étais pas présent lorsque la chose est venue devant la Chambre, mais je demanderai à mon honorable ami s'il procédera tout de même, en supposant que les protocoles ne fussent pas prêts alors ?

Sir RICHARD CARTWRIGHT. Non.

Sir CHARLES TUPPER. J'ai dit déjà que M. Bergne, l'un des représentants anglais dans la commission, m'a télégraphié qu'il pensait m'envoyer ces protocoles mardi. Je ne les ai pas reçus encore, ni aucune communication, mais du moment que je les recevrai je les déposerai devant la Chambre avec le traité et le *modus vivendi*. Je demanderai à mon honorable ami s'il commencera le débat, lequel pourrait être quelque peu affecté par les propositions et contre-propositions des plénipotentiaires, ou s'il consentirait à remettre la discussion, dans le cas où les protocoles ne seraient pas arrivés.

Sir RICHARD CARTWRIGHT. L'honorable ministre n'était pas présent lorsque cette affaire est venue devant la Chambre; il a alors été convenu que si le gouvernement n'était pas en état de produire ces protocoles cette motion serait remise. Le premier ministre devait me dire aujourd'hui—sans doute les explications du ministre des finances sont très satisfaisantes—l'honorable premier, dis-je, devait me dire aujourd'hui, quand il attend ces protocoles.

Sir CHARLES TUPPER. Je les attends à chaque instant.

Sir RICHARD CARTWRIGHT. Je suppose que l'honorable ministre voudra les faire imprimer sans retard.

Sir CHARLES TUPPER. Ils le seront sans un moment de retard.

M. MITCHELL. Je vois, d'après ce que vient de dire l'honorable ministre, qu'il a été fait des négociations au sujet des relations commerciales en outre de celles touchant les pêcheries.

Sir CHARLES TUPPER. Je crois que je puis dire oui.

La motion est adoptée.

M. EDGAR

ACTE TOUCHANT LES LETTRES PATENTES.

M. KIRKPATRICK (pour M. McCARTHY). Je désire présenter le bill (n° 4) à l'effet d'amender l'Acte concernant les lettres patentes entachées d'erreur et le dégrèvement des biens engagés à la couronne.

M. MITCHELL. Veuillez donner des explications.

M. KIRKPATRICK. Le but du bill est le dégrèvement de certains terrains, dans l'Ontario, engagés à la couronne.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la première fois.

PROTECTION AUX EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER.

M. KIRKPATRICK (pour M. McCARTHY). Je présente le bill (n° 5) à l'effet de protéger les employés de chemins de fer.

M. MITCHELL. Expliquez.

M. KIRKPATRICK. L'objet de ce bill est de forcer les compagnies de chemin de fer de protéger les lignes étrangères et de poser, sur les wagons à marchandises, des garde-fous pour la protection de leurs employés.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la première fois.

AMENDEMENT A L'ACTE DE TEMPÉRANCE.

M. KIRKPATRICK (pour M. McCARTHY). Je présente le bill (N° 6) à l'effet d'amender l'Acte de tempérance du Canada.

M. MITCHELL. Expliquez.

Sir RICHARD CARTWRIGHT. Je crains, d'après l'expérience du passé, que ce bill ne comporte quelque dépense sur le revenu en faveur de M. McCarthy, et par conséquent il devrait être renvoyé.

M. KIRKPATRICK. Ce bill a simplement trait à la manière de voter. Actuellement on vote pour ou contre la requête, et des électeurs ont représenté à l'honorable député de Simcoe-Nord (M. McCarthy) qu'il est souvent difficile pour les votants de savoir s'ils votent pour ou contre la requête. Le bill propose que l'on demande aux votants s'ils votent pour ou contre l'acte, au lieu de, pour ou contre la requête.

La motion est adoptée et le bill lu pour la première fois.

AIDE AUX VAISSEAUX NAUFRAGÉS.

M. KIRKPATRICK. Je désire présenter le bill (N° 7) intitulé: "Acte permettant aux navires américains d'aider les bâtiments naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes voisines des Etats-Unis."

M. CHARLTON. Expliquez.

M. KIRKPATRICK. Le but de ce bill est de permettre aux vaisseaux américains de venir dans les eaux canadiennes pour aider les vaisseaux naufragés ou désemparés, pourvu que ces privilèges soient accordés par le gouvernement des Etats-Unis aux vaisseaux canadiens. Bref c'est pour créer un échange réciproque de secours aux navires naufragés.

La motion est adoptée et le bill lu une première fois.

LES TERRAINS DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Sir RICHARD CARTWRIGHT. Quelles sont les sommes reçues pour vente de terres dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest pendant l'année civile, 1887 ? Et com-